

EURO VALEUR M

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 29 septembre 2017

Myria Asset Management
GROUPE Uff

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Acteurs | 3 |
| Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... | 4 |
| Autres informations..... | 8 |
| Rapport d'activité..... | 10 |
| Rapport certifié du commissaire aux comptes | 13 |

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif au 29 septembre 2017**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Gestionnaire financier par délégation : AVIVA Investors France

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 26 novembre 1997
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Siège social : 14, rue Roquépine - 75008 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : KPMG, représenté par Isabelle GOALEC

Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS60055 - 92066 Paris La Défense - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0007035761

CLASSIFICATION : Actions des pays de la zone Euro

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation et/ou distribution

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de capter les potentialités financières des économies et des marchés d'actions des pays de la zone Euro en investissant sur les titres dont l'évaluation boursière est attractive au regard de la valeur des actifs des sociétés émettrices.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer à posteriori la performance de son investissement est l'indice Euro Stoxx® Large.

L'indice Euro Stoxx® Large est un indice construit à partir de grandes capitalisations boursières de la zone Euro (dividendes réinvestis), établi et publié par la société Stoxx Limited.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le portefeuille sera exposé au minimum à 60% en actions de la zone Euro. En outre, le FCP étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% dans des actions des pays de l'Union Européenne répondant à cette réglementation.

Le reste du portefeuille, soit au maximum 25% de l'actif, pourra être investi en toutes catégories de valeurs mobilières françaises ou étrangères, et notamment en titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques.
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire surpondèrera ou sous-pondèrera chacun des secteurs économiques ou rubriques qui composent l'indice de référence.
- pour chacune des poches ainsi définies, les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Le portefeuille peut être exposé à 100% aux actions. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative.

En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue.

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque de contrepartie**

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera, ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM.

A titre d'exemple, pour un OPC ayant une sensibilité de 2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative de l'OPC.

La sensibilité du portefeuille « taux » du FCP est comprise entre 0 et +8. L'exposition sur les marchés de taux est de 25% au maximum.

➤ **Risque de crédit**

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

➤ **Risque de change**

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

- Actions et titres donnant accès au capital

Le portefeuille comprendra au minimum 75% d'actions cotées d'émetteurs de l'Union Européenne éligibles au PEA.

Au-delà de ce minimum, le portefeuille pourra également comprendre des certificats d'investissement et des droits de vote ou bons de souscription, provenant des titres détenus ou achetés en vue de l'acquisition des actions issues de ces valeurs.

Les titres détenus pourront concerner tous les secteurs économiques.

Les émetteurs sélectionnés relèveront des pays de l'Union Européenne pour au moins 75% du portefeuille et de la zone Euro pour 60% au moins du portefeuille.

Les titres détenus relèveront de grosses et moyennes capitalisations.

Ils seront libellés en devises de pays de l'Union Européenne, et accessoirement en autres devises.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire

Le portefeuille pourra comprendre jusqu'à 25% des titres de créance et instruments du marché monétaire.

Le portefeuille pourra être investi en obligations à taux fixe, en obligations à taux variable, en obligations indexées sur l'inflation, en titres de créance négociables, en BMTN, en EMTN non structurés, en titres participatifs et en titres subordonnés. La durée de vie restant à courir de ces titres lors de l'acquisition pourra être inférieure ou supérieure à six mois.

Les émetteurs sélectionnés relèveront principalement de la zone Euro. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé.

La société de gestion applique des dispositions relatives à la sélection des émetteurs notamment en limitant le pourcentage de détention pour un même émetteur en fonction de sa notation lors de l'acquisition. Ainsi, la détention de titres d'un émetteur non noté ou de rating inférieur à A (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation) est limitée à 3% maximum de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation.

Un comité de sélection des signatures valide l'intégralité des émetteurs sélectionnés qu'ils soient notés ou non notés, et statue si besoin sur la notation effectivement retenue pour chaque émetteur.

Les titres détenus seront libellés en devises de pays de l'Union Européenne, et accessoirement en autres devises.

- Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi dans la limite de 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou OPCVM européens, à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

Ces OPC appartiendront aux classes :

- « actions françaises », « actions de pays de la zone euro », « actions des pays de l'Union Européenne » et « actions internationales » déclarant une spécificité géographique ou sectorielle, dans le but de réaliser l'objectif de gestion,
- « monétaire » et « monétaire court terme », dans le but de gérer les excédents de trésorerie.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP pourra recourir à des instruments dérivés futures et options sur actions, taux et indices boursiers, achat et vente de devises à terme, swaps de taux et de devises. Ces instruments dérivés seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers, organisés et/ou de gré à gré.

Ces opérations seront réalisées dans le but :

- d'ajuster le portefeuille aux perspectives d'évolution de la courbe des taux,
- d'exposer le portefeuille aux marchés des actions et des taux,
- et/ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, sur les taux et sur les devises.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC, qui appartiendront notamment à la classe « monétaire court terme ».

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants pouvant notamment provenir du détachement de titres en portefeuille. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

L'utilisation de ces instruments aura pour but d'exposer le portefeuille aux marchés des actions ou des taux, ou de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fera pas de dépôts, mais pourra détenir des liquidités à titre accessoire dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant.

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération est arrêtée par les dirigeants de la société de gestion et figure sur le site internet www.myria-am.com

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans le portefeuille est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier par délégation exerce au fil de l'eau les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille selon sa propre politique d'exercice.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de l'actif net.

CRITÈRES ESG

Information relative à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) au sein d'Aviva Investors France, gérant financier par délégation.

Conformément aux articles L.533-22-1 et D.533-16-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous présentons l'information relative à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance dans notre politique d'investissement.

Aviva Investors, dénomination sous laquelle sont regroupées l'ensemble des entités de gestion d'actifs du Groupe Aviva, est acteur du développement et de la promotion ISR en tant que signataire fondateur des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI), membre fondateur des Principes pour une assurance responsable (PSI) et en participant à la promotion du Carbon Disclosure Project.

Dans le cadre de sa politique d'investissement, Aviva Investors France exclut de façon systématique certains secteurs comme celui lié à la fabrication ou le commerce d'armes controversées et l'industrie du tabac.

Aviva Investors France, est responsable de l'intégration des critères ESG dans le processus de gestion. Cette intégration s'effectue à différents niveaux, notamment par :

- La mise à disposition d'analyses ESG auprès des gestionnaires d'actifs
- Le déploiement d'une politique actionnariale responsable

Par le biais de l'intégration des facteurs ESG dans le processus de gestion financière et via le fournisseur MSCI Research, Aviva Investors France améliore la prise en compte des risques et opportunités associés à ces facteurs au moment de la décision d'investissement. Cela nous permet d'anticiper, voire de diminuer les risques relatifs à ces investissements.

Aviva Investors France a plus spécifiquement développé une gamme de produits financiers ISR. Toutes informations complémentaires sur l'approche ISR d'Aviva Investors France, les fonds ISR dont elle assure la gestion ou, plus généralement, sur les procédures par elle appliquées sont accessibles via le site internet de la société de gestion (accessible via le lien www.avivainvestors.fr).

Politique de vote :

En tant qu'investisseur de long terme, le statut d'Aviva Investors France s'apparente, pour les entreprises dans lesquelles Aviva Investors France investit, à celui d'un partenaire avec lequel elles discutent régulièrement de leur situation, des évolutions qu'elles entendent conduire et des politiques qu'elles mettent en place ; ces discussions sont notamment l'occasion d'évoquer l'ensemble des thématiques associées au développement durable et à la responsabilité sociétale des entreprises afin d'orienter leur mode de fonctionnement vers des pratiques conformes aux principes ESG.

Cet engagement d'Aviva Investors France trouve également sa traduction dans la politique de vote aux assemblées des entreprises, politique dont les principes sont rappelés sur le site internet de la société de gestion (www.avivainvestors.fr).

Changement climatique :

Vous pouvez consulter le rapport ESG et Climat sur notre site internet : www.avivainvestors.fr. Les éléments d'information qui sont présentés dans ce rapport illustrent les engagements et réalisations d'Aviva Investors France et du Groupe Aviva en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers des exemples tangibles comme l'intégration des critères ESG dans le processus de gestion, la mesure de l'empreinte carbone ou l'investissement dans des entreprises favorisant la réduction des émissions carbone.

Nous tendons à être de plus en plus progressiste dans l'intégration de principes ESG et ce projet ambitieux est au cœur des priorités d'Aviva Investors France. Il s'inscrit dans la durée, tant dans les investissements que nous réalisons que par la vision des acteurs qui prennent davantage conscience de ces principes. Auparavant principalement concentrées sur le critère de la Gouvernance (via les politiques de vote et échanges aux assemblées générales), de plus en plus de données sont notamment disponibles sur les autres dimensions (« E » et « S »).

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation et/ou distribution.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Compte tenu de la nature de la gestion financière du FCP, la société de gestion n'utilise aucune technique de gestion efficace de portefeuille.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE REUTILISATION

(SFTR) : Néant.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE AVIVA INVESTORS FRANCE **OCTOBRE 2016 - SEPTEMBRE 2017**

L'environnement économique et financier

Les prévisions de croissance mondiale ont été révisées à la hausse au cours de l'exercice, soutenues par les pays avancés et l'amélioration de la situation dans la plupart des grandes économies émergentes. Le rebond de l'économie mondiale entamé à la mi-2016 a gagné en vigueur au premier semestre 2017, en témoignent les hausses de l'investissement, des échanges et de la production industrielle. Selon les prévisions d'octobre 2017 du FMI, la croissance mondiale devait s'afficher à 3,6% en 2017 (contre 3% en 2016) avant de progresser à 3,7% l'an prochain, grâce à l'accélération de l'économie des principaux pays émergents, notamment la Russie et le Brésil.

Aux Etats-Unis, la croissance reste solide dans l'attente de la mise en œuvre des mesures budgétaires et fiscales promises par Donald Trump pour soutenir l'économie. La Banque centrale poursuit avec prudence le resserrement monétaire afin de prendre en compte la faiblesse de l'inflation. Le FMI prévoit en conséquence une croissance américaine de 2,2% cette année, puis 2,3% en 2018 après 1,6% en 2016. L'institution a observé que la faiblesse de la consommation constatée au premier trimestre n'avait été que temporaire tandis que l'investissement a poursuivi sa hausse, en liaison notamment avec le rebond du secteur de l'énergie.

La zone euro accélère, toujours soutenue par la politique monétaire très accommodante de la BCE. L'Allemagne continue d'être le principal moteur de l'économie européenne. Si l'impact à long terme du « Brexit » sur la zone euro reste incertain, il commence d'ores et déjà à peser sur la Grande Bretagne, seul grand pays occidental dont la croissance a ralenti au premier semestre. Selon le FMI, la croissance britannique devrait tomber à 1,7% en 2017 et 1,5% en 2018, contre 1,8% en 2016. Dans la zone euro, la croissance devrait s'établir à 2,1% en 2017 avant de ralentir à 1,9% en 2018, contre 1,7% en 2016. S'agissant de l'inflation, la BCE anticipe +1,5% cette année, avant un ralentissement à +1,2% en 2018.

Au Japon, les « Abenomics » semblent, enfin, commencer à porter leurs fruits même si le pays souffre de la vigueur du Yen. Dans ce cadre, la Banque du Japon a prévenu, que contrairement à la BCE et à la Fed, elle conserverait un certain temps son biais accommodant. La croissance de la troisième économie du monde devrait s'accélérer à 1,5% cette année après une progression de 1% en 2016. A court terme, le renforcement de la demande mondiale et les actions politiques de relance soutiendront la croissance. En revanche, le FMI s'attend à un net ralentissement en 2018 (à +0,7%) en raison de la disparition progressive des mesures budgétaires.

Dans les pays émergents et les pays en développement, le tableau continue de s'éclaircir. En Chine, les derniers indicateurs ont globalement rassuré sur la résistance de la dynamique de la deuxième économie mondiale, dont la croissance devrait ressortir à 6,8% en 2017 et 6,5% en 2018 après 6,7% en 2016. Dans les pays émergents d'Asie, la croissance est robuste. L'Inde sera toutefois pénalisée par l'introduction de la nouvelle taxe sur les biens et services. Le PIB indien devrait progresser de 6,7% en 2017 après +7,1% en 2016. L'activité économique se redresse en Amérique latine où la plupart des pays sont sortis de récession, à l'image du Brésil où l'activité devrait rebondir à +0,7% en 2017 après -3,6% en 2016.

Les marchés d'actions

Après un mois d'octobre 2016 globalement atone, **les marchés actions européens** ont repris le chemin de la hausse en novembre 2016 avec la victoire du républicain Donald Trump dans la course à la Maison Blanche. Le rebond du dernier trimestre a ainsi permis aux actions européennes de signer une année 2016 positive.

L'année 2017 a débuté sur les mêmes bases, les investisseurs spéculant sur la politique de relance budgétaire et fiscale promise par le nouveau président américain, Donald Trump. La publication d'indicateurs économiques témoignant de l'accélération de la croissance en zone euro et des statistiques confirmant la solidité de l'économie américaine ont également soutenu les indices actions. La large victoire d'Emmanuel Macron à la présidentielle française puis aux législatives, a éloigné le risque politique lié à la montée du camp des populistes, hostile à l'intégration européenne. Les actions ont également bénéficié de la croissance à deux chiffres des bénéfices des sociétés. Les marchés actions européens ont cependant vu leur dynamique ralentir à l'approche de l'été dans le sillage du rebond de l'euro lié au discours de Mario Draghi ouvrant la voie à une normalisation de la politique monétaire de la BCE. Les actions européennes ont réalisé en juin leur plus mauvaise performance sur la période. Malgré cet accès de faiblesse, les principaux indices actions de la zone euro ont affiché un bilan semestriel nettement positif. Après la pause estivale, les Bourses européennes sont reparties de l'avant, ignorant la montée des périls en Corée du Nord, les doutes croissants sur la crédibilité du programme de Trump, les conséquences des ouragans dans le Sud des Etats-Unis. Les investisseurs ont également bien accueilli la volonté confirmée de la Fed et de la BCE de poursuivre très progressivement la normalisation de leur politique monétaire.

Le marché actions anglais, également en hausse sur l'exercice, a toutefois sous-performé ses homologues européens en raison des premiers signes témoignant de l'impact négatif du « Brexit » sur l'économie britannique. Le Footsie 100 a également été pénalisé en septembre par le rebond de la livre après le discours plus volontaire adopté par la Banque d'Angleterre sur le relèvement des taux.

La politique de gestion

Les marchés actions ont enregistré une belle progression sur l'ensemble de l'exercice. Les investisseurs, confortés à la fois par un environnement macroéconomique solide et par le maintien de politiques monétaires accommodantes, ont été incités à augmenter leurs allocations sur les marchés actions. Les publications de résultats des entreprises ont été globalement de bonne facture et ont contribué à l'amélioration du sentiment en faveur des actions.

Dans ce contexte, nous avons mis à profit la bonne tenue des marchés pour céder un certain nombre de lignes que nous estimions bien valorisées notamment dans le secteur des matériaux comme Aperam, Arcelor Mittal, HeidelbergCement et CRH. Nous avons aussi cédé deux lignes dont la pondération dans le portefeuille était peu significative : Uniper (titre issu de l'opération de scission d'E.On) et Philips Lighting (position constituée lors de l'introduction en bourse de la division éclairage du groupe Philips). Nous avons relancé le processus de cession de la ligne Euronext, l'objectif de prix de sortie ayant été à nouveau atteint. Le secteur des semi-conducteurs fortement représenté dans le portefeuille a été allégé compte tenu de la forte appréciation des cours de bourse, notamment Infineon. Enfin, nous avons cédé les lignes Airbus et Eurotunnel, nos objectifs de cours ayant été atteints.

En juin, nous avons mis à profit la bonne tenue des valeurs financières pour écrêter les positions de quelques valeurs (Poste Italiane, Commerzbank, Société Générale, ING, BNP Paribas et Crédit Agricole).

En face de ses ventes, nous avons souhaité renforcer l'exposition du portefeuille aux valeurs dont la croissance bénéficiera de tendances structurelles long terme. Dans cette catégorie, on peut recenser les sociétés Fresenius (groupe diversifié dans les services médicaux et les produits pharmaceutiques), Veolia (gestion des réseaux d'eau et dépollution), Umicore (forte exposition au recyclage des matières

premières à forte valeur ajoutée et aux composants pour les batteries électriques dont les ventes à destination des véhicules électriques explosent), Atos (positionnement d'excellence dans l'informatique quantique).

Autre thématique que nous affectionnons dans notre gestion : les valeurs fortement décotées pour lesquelles le marché affiche un certain scepticisme. A cet effet, nous avons renforcé EDF. L'électricien a souffert d'un environnement de prix orientés à la baisse depuis plusieurs années. Plusieurs éléments nous incitent à anticiper une amélioration graduelle des fondamentaux dans cette industrie (réduction des surcapacités de production grâce à la fermeture de certaines centrales thermiques et nucléaires en Europe, émergence d'une nouvelle demande liée à la diffusion des véhicules électriques, des objets connectés, des besoins de stockage de données...).

La sous-performance d'Accor, liée à la baisse de l'activité touristique en France suite aux attentats, nous a offert l'opportunité de nous renforcer à un niveau de valorisation jugé attractif.

Nous avons mis à profit une faiblesse passagère des titres K&S, UCB, BCP et Thyssenkrupp pour compléter nos lignes.

La ligne Publicis, faiblement représentée dans le portefeuille jusqu'alors, a été renforcée. Le secteur a subi une dépréciation significative depuis plusieurs trimestres en raison d'un ralentissement assez net de l'activité attribuable en grande partie à la place grandissante du marketing digital qui a permis à de nouveaux acteurs du monde du numérique de prendre une part du marché publicitaire. Dans cet environnement en mutation, Publicis, grâce à ses acquisitions passées, détient les briques technologiques nécessaires pour offrir l'ensemble des services marketing adaptés aux nouvelles exigences de ses clients.

Rassurés par l'annonce de la recapitalisation de deux petites banques italiennes en souffrance, nous avons initié une nouvelle position dans une banque italienne de qualité mais très décotée : Banco BPM.

Au sein du secteur des télécoms, nous avons cédé l'intégralité de la ligne Telefonica et réalloué le produit de cession sur Deutsche Telekom.

Après la séparation du groupe Metro en deux entités cotées distinctes, nous nous sommes renforcés dans la division Cash&Carry qui a conservé le nom Metro. Cette société présente une décote significative alors qu'elle est leader en Europe et croît rapidement dans les pays émergents.

Enfin, nous avons réalisé un nouvel investissement dans le groupe de spiritueux Pernod Ricard pour lequel nous anticipons une inflexion positive du rythme de croissance qui ne nous semble pas reflétée dans la valorisation du titre.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 29 septembre 2017, le fonds a réalisé une performance de 26,41% sur 12 mois, contre 21,01% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement

EURO VALEUR M

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

FCP EURO VALEUR M
32, avenue d'Iéna- 75116 Paris

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à direction et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z.
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement EURO VALEUR M

Siège social : 32, avenue d'Iéna – 75116 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 septembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement EURO VALEUR M relatifs à l'exercice clos le 29 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, en vertu du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 janvier 2018

KPMG S.A.



Isabelle Goalec
Associée

EURO VALEUR M

COMPTES ANNUELS

29/09/2017

BILAN ACTIF AU 29/09/2017 EN EUR

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Immobilisations nettes | 0,00 | 0,00 |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers | 872 997 611,33 | 772 941 292,60 |
| Actions et valeurs assimilées | 854 449 975,29 | 753 593 340,96 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 854 449 975,29 | 753 593 340,96 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| <i>Titres de créances négociables</i> | 0,00 | 0,00 |
| <i>Autres titres de créances</i> | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 18 547 636,04 | 19 347 951,64 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 18 547 636,04 | 19 347 951,64 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 500 018,26 | 413 112,81 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 500 018,26 | 413 112,81 |
| Comptes financiers | 4 549 488,79 | 2 187 958,13 |
| Liquidités | 4 549 488,79 | 2 187 958,13 |
| Total de l'actif | 878 047 118,38 | 775 542 363,54 |

BILAN PASSIF AU 29/09/2017 EN EUR

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|--|-----------------------|-----------------------|
| Capitaux propres | | |
| Capital | 827 470 199,37 | 734 855 494,83 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b) | 30 022 452,71 | 17 212 427,15 |
| Résultat de l'exercice (a, b) | 20 210 499,59 | 23 155 781,21 |
| Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net) | 877 703 151,67 | 775 223 703,19 |
| Instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 343 433,22 | 318 575,85 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 343 433,22 | 318 575,85 |
| Comptes financiers | 533,49 | 84,50 |
| Concours bancaires courants | 533,49 | 84,50 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| Total du passif | 878 047 118,38 | 775 542 363,54 |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminué des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2017 EN EUR

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|---|------------|------------|
| Opérations de couverture | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| Autres opérations | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2017 EN EUR

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|---|----------------------|----------------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 25 305 976,99 | 28 493 309,18 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| Total (1) | 25 305 976,99 | 28 493 309,18 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 21 179,64 | 22 580,77 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| Total (2) | 21 179,64 | 22 580,77 |
| Résultat sur opérations financières (1 - 2) | 25 284 797,35 | 28 470 728,41 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 4 280 411,38 | 4 000 608,40 |
| Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | 21 004 385,97 | 24 470 120,01 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | -793 886,38 | -1 314 338,80 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | 20 210 499,59 | 23 155 781,21 |

N Les produits sur actions et valeurs assimilées incluent des produits exceptionnels relatifs à des récupérations des retenues à la source pour un montant global de 1 298 341,05 €. Les frais de gestion et dotations aux amortissements incluent des charges exceptionnelles relatives aux honoraires d'ERNST & YOUNG pour la récupération des retenues à la source pour un montant de 45 760,04 €.

N-1 Les produits sur actions et valeurs assimilées incluent des produits exceptionnels relatifs à des récupérations des retenues à la source pour un montant global de 2 097 225,26 €. Les frais de gestion et dotations aux amortissements incluent des charges exceptionnelles relatives aux honoraires d'ERNST & YOUNG pour la récupération des retenues à la source pour un montant de 29 249,33 €.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Sommes Distribuables | Parts D |
|---|-----------------------------------|
| Affectation du résultat net | Capitalisation et/ou distribution |
| Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées | Capitalisation |

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2017 EN EUR

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Actif net en début d'exercice | 775 223 703,19 | 771 752 078,63 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC) | 41 658 183,60 | 91 358 630,53 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -136 256 771,55 | -128 119 379,21 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et Instruments financiers | 40 821 641,15 | 38 218 888,92 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | -7 045 756,91 | -18 303 297,28 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 0,00 | 887 860,00 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | 0,00 | -172 200,00 |
| Frais de transactions | -1 589 940,07 | -2 250 123,32 |
| Différences de change | -789 919,54 | -2 174 998,90 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 144 677 625,83 | -443 876,19 |
| Différence d'estimation exercice N | 187 199 076,50 | 42 521 450,67 |
| Différence d'estimation exercice N-1 | -42 521 450,67 | -42 965 326,86 |
| Variations de la différence d'estimation des Instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Différence d'estimation exercice N | 0,00 | 0,00 |
| Différence d'estimation exercice N-1 | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | 21 004 385,97 | 24 470 120,01 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| Actif net en fin d'exercice | 877 703 161,67 | 776 223 703,19 |

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|---|-------------|-------------|
| Actif | | |
| Obligations et valeurs assimilées | | |
| TOTAL Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | | |
| TOTAL Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | |
| Opérations de cession sur Instruments financiers | | |
| TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | |
| Opérations de couverture | | |
| TOTAL Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | | |
| TOTAL Autres opérations | 0,00 | 0,00 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|--------------|------|
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 4 549 488,79 | 0,52 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 533,49 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|--------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| Actif | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 4 549 488,79 | 0,52 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Passif | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 533,49 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

| | CHF | | DKK | | SEK | | Autres devises | |
|--|---------------|------|--------------|------|--------------|------|----------------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| Actif | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 10 207 314,42 | 1,16 | 8 136 308,36 | 0,93 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 73 546,18 | 0,01 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 3 766 102,95 | 0,43 | 85 882,69 | 0,01 |
| Passif | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 448,98 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 84,51 | 0,00 |
| Hors-bilan | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

| | 29/09/2017 |
|----------------------------------|-------------------|
| Créances | |
| Ventes à règlement différé | 73 546,18 |
| Coupons et dividendes en espèces | 426 472,08 |
| Total des créances | 500 018,26 |
| Dettes | |
| Achats à règlement différé | 367,67 |
| Frais de gestion | 343 065,55 |
| Total des dettes | 343 433,22 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|-------------------------------------|--------------|-----------------|
| Parts souscrites durant l'exercice | 27 221,4884 | 41 658 183,60 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -87 436,0170 | -136 256 771,55 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -60 214,5286 | -94 598 587,95 |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|--------------------------------------|------------|
| Total des commissions acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/09/2017 |
|---------------------------------------|--------------|
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 4 234 651,34 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,50 |
| Frais de gestion variables | 0,00 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 29/09/2017 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

| | 29/09/2017 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

| | Code Isin | Libellés | 29/09/2017 |
|--------------------------------|--------------|---|---------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 18 547 636,04 |
| | FR0010838607 | AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EUROPE I | 11 921 451,04 |
| | FR0000095465 | AVIVA VALEURS IMMOB. SI. | 6 626 185,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|----------------------------------|----------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | 20 210 499,59 | 23 155 781,21 |
| Total | 20 210 499,59 | 23 155 781,21 |

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|--------------------------------|----------------------|----------------------|
| EURO VALEUR M | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 20 210 499,59 | 23 155 781,21 |
| Total | 20 210 499,59 | 23 155 781,21 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|---|----------------------|----------------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | 30 022 452,71 | 17 212 427,15 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | 30 022 452,71 | 17 212 427,15 |

| | 29/09/2017 | 30/09/2016 |
|---|----------------------|----------------------|
| EURO VALEUR M | | |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | 30 022 452,71 | 17 212 427,15 |
| Total | 30 022 452,71 | 17 212 427,15 |

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

| | 30/09/2013 | 30/09/2014 | 30/09/2015 | 30/09/2016 | 29/09/2017 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Actif net en EUR | 731 428 010,79 | 803 185 493,41 | 771 752 078,63 | 775 223 703,19 | 877 703 151,67 |
| Nombre de titres | 651 887,3090 | 646 670,3090 | 605 769,3090 | 577 187,5717 | 516 973,0431 |
| Valeur liquidative unitaire en EUR | 1 122,01 | 1 242,03 | 1 274,00 | 1 343,10 | 1 697,77 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR | 4,52 | 14,53 | 91,87 | 29,82 | 58,07 |
| Distribution unitaire en EUR sur résultat | 21,95 | 26,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Crédit d'impôt unitaire en EUR | 1,63 | 2,08 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation unitaire en EUR sur résultat | 0,85 | 1,35 | 29,75 | 40,11 | 39,09 |

3.12. INVENTAIRE EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| Actions et valeurs assimilées | | | | |
| Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| CECONOMY AG | EUR | 377 872 | 3 703 145,60 | 0,42 |
| COMMERZBANK AG | EUR | 473 666 | 5 371 372,44 | 0,61 |
| DEUTSCHE TELEKOM AG | EUR | 1 389 291 | 21 818 815,16 | 2,49 |
| E.ON AG NOM. | EUR | 929 338 | 8 698 603,68 | 0,99 |
| FRESENIUS | EUR | 174 099 | 11 854 400,91 | 1,35 |
| INFINEON TECHNOLOGIES | EUR | 295 134 | 6 203 716,68 | 0,71 |
| K S NOM | EUR | 289 313 | 6 596 336,40 | 0,75 |
| METRO WHOLESALE & FOOD SPECI | EUR | 480 872 | 8 607 608,80 | 0,98 |
| RWE AG | EUR | 418 249 | 8 084 753,17 | 0,92 |
| SAP SE | EUR | 293 101 | 27 018 050,18 | 3,08 |
| SIEMENS AG NAMEN | EUR | 86 926 | 10 261 614,30 | 1,17 |
| THYSSENKRUPP AG | EUR | 550 000 | 13 865 500,00 | 1,58 |
| TOTAL ALLEMAGNE | | | 132 083 917,32 | 15,05 |
| BELGIQUE | | | | |
| SOLVAY | EUR | 66 669 | 8 536 965,45 | 0,97 |
| UMICORE | EUR | 215 000 | 14 944 650,00 | 1,70 |
| UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB | EUR | 107 387 | 6 460 401,92 | 0,74 |
| TOTAL BELGIQUE | | | 29 942 017,37 | 3,41 |
| DANEMARK | | | | |
| AP MOELLER MAERSK S.B | DKK | 5 000 | 8 136 308,36 | 0,93 |
| TOTAL DANEMARK | | | 8 136 308,36 | 0,93 |
| ESPAGNE | | | | |
| BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A. | EUR | 1 475 104 | 10 980 674,18 | 1,25 |
| BANCO SANTANDER S.A. . | EUR | 3 680 017 | 21 675 300,13 | 2,47 |
| REPSOL | EUR | 498 924 | 7 723 343,52 | 0,88 |
| TOTAL ESPAGNE | | | 40 379 317,83 | 4,60 |
| FINLANDE | | | | |
| NOKIA (AB) OY | EUR | 4 789 038 | 24 088 861,14 | 2,74 |
| TOTAL FINLANDE | | | 24 088 861,14 | 2,74 |
| FRANCE | | | | |
| ACCOR | EUR | 312 744 | 13 149 321,48 | 1,50 |
| AIR LIQUIDE | EUR | 27 338 | 3 049 553,90 | 0,35 |
| AIR LIQUIDE PF 2018 | EUR | 19 266 | 2 149 122,30 | 0,24 |
| AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE | EUR | 119 406 | 13 319 739,30 | 1,52 |
| ALSTOM | EUR | 346 457 | 12 437 806,30 | 1,42 |
| ATOS | EUR | 81 420 | 10 633 452,00 | 1,21 |

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valueur actuelle | % Actif Net |
|--------------------------------------|--------|---------------------|-----------------------|--------------|
| AXA | EUR | 1 141 564 | 28 892 984,84 | 3,30 |
| BNP PARIBAS | EUR | 280 714 | 18 995 916,38 | 2,16 |
| BOUYGUES | EUR | 247 930 | 9 965 546,35 | 1,14 |
| CAPGEMINI | EUR | 123 617 | 12 320 906,39 | 1,40 |
| CARREFOUR | EUR | 295 609 | 5 012 050,60 | 0,57 |
| CASINO GUICHARD PERRACHON | EUR | 143 208 | 7 126 030,08 | 0,81 |
| COFACE | EUR | 400 515 | 3 708 768,90 | 0,42 |
| CREDIT AGRICOLE | EUR | 231 029 | 3 543 984,86 | 0,40 |
| CREDIT AGRICOLE PRIME DE FID. | EUR | 918 971 | 14 097 015,14 | 1,61 |
| DANONE | EUR | 173 017 | 11 384 518,60 | 1,30 |
| EDF | EUR | 651 684 | 6 920 884,08 | 0,79 |
| EDF - PRIME FIDELITE 2019 | EUR | 463 121 | 4 918 345,02 | 0,56 |
| ENGIE PRIME FIDELITE 2018 | EUR | 140 000 | 1 993 600,00 | 0,23 |
| ENGIE SA | EUR | 130 121 | 1 852 923,04 | 0,21 |
| ENGIE SA PF | EUR | 435 402 | 6 200 124,48 | 0,71 |
| KERING | EUR | 44 446 | 14 867 187,00 | 1,69 |
| LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY) | EUR | 73 059 | 16 862 017,20 | 1,92 |
| MICHELIN CAT.B | EUR | 83 396 | 10 216 010,00 | 1,16 |
| ORANGE | EUR | 1 075 219 | 14 859 526,58 | 1,69 |
| PERNOD RICARD | EUR | 73 974 | 8 629 067,10 | 0,98 |
| PEUGEOT | EUR | 953 029 | 18 922 390,80 | 2,16 |
| PUBLICIS GROUPE SA | EUR | 138 078 | 8 124 509,52 | 0,93 |
| SAINT-GOBAIN | EUR | 399 596 | 20 035 743,44 | 2,28 |
| SANOFI | EUR | 266 673 | 22 405 865,46 | 2,55 |
| SOCIETE GENERALE SA | EUR | 283 383 | 13 853 177,96 | 1,58 |
| SPIE SA | EUR | 266 500 | 6 209 450,00 | 0,71 |
| THALES | EUR | 189 045 | 18 136 977,30 | 2,07 |
| TOTAL | EUR | 619 084 | 27 991 883,06 | 3,19 |
| TOTAL SA RTS 04-10-17 | EUR | 619 084 | 0,00 | 0,00 |
| VALEO | EUR | 159 150 | 9 870 483,00 | 1,12 |
| VEOLIA ENVIRONNEMENT | EUR | 697 018 | 13 598 821,18 | 1,55 |
| VINCI (EX SGE) | EUR | 164 356 | 13 273 390,56 | 1,51 |
| VIVENDI | EUR | 529 701 | 11 025 726,32 | 1,26 |
| TOTAL FRANCE | | | 440 554 820,52 | 50,20 |
| ITALIE | | | | |
| ASSICURAZIONI GENERALI | EUR | 830 403 | 12 887 854,56 | 1,47 |
| BANCO BPM SPA | EUR | 1 400 000 | 4 905 600,00 | 0,56 |
| ENI SPA | EUR | 800 022 | 11 160 306,90 | 1,27 |
| FINMECCANICA | EUR | 712 556 | 11 358 142,64 | 1,29 |

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|--------|---------------------|-----------------------|---------------|
| INTESA SANPAOLO SPA | EUR | 6 046 915 | 18 056 088,19 | 2,06 |
| TELECOM ITALIA ORD SPA | EUR | 13 978 918 | 11 155 176,56 | 1,27 |
| TOTAL ITALIE | | | 69 523 168,85 | 7,92 |
| PAYS-BAS | | | | |
| ASML HOLDING NV | EUR | 101 622 | 14 547 189,30 | 1,66 |
| GEMALTO | EUR | 102 286 | 3 887 890,86 | 0,44 |
| ING GROEP NV | EUR | 1 399 796 | 21 696 838,00 | 2,47 |
| KONINKLIJKE KPN NV | EUR | 2 456 607 | 7 008 699,77 | 0,80 |
| ROYAL PHILIPS | EUR | 402 037 | 13 771 777,44 | 1,57 |
| STMICROELECTRONICS NV | EUR | 1 000 906 | 16 224 686,26 | 1,85 |
| TOTAL PAYS-BAS | | | 77 137 081,63 | 8,79 |
| PORTUGAL | | | | |
| BCP BCO | EUR | 20 466 032 | 4 993 711,81 | 0,57 |
| TOTAL PORTUGAL | | | 4 993 711,81 | 0,57 |
| ROYAUME UNI | | | | |
| ROYAL DUTCH SHELL PLC | EUR | 398 744 | 10 211 833,84 | 1,16 |
| TECHNIPFMC LIMITED | EUR | 302 169 | 7 191 622,20 | 0,82 |
| TOTAL ROYAUME UNI | | | 17 403 456,04 | 1,98 |
| SUISSE | | | | |
| ROCHE HOLDING AG | CHF | 47 289 | 10 207 314,42 | 1,16 |
| TOTAL SUISSE | | | 10 207 314,42 | 1,16 |
| TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass. | | | 854 449 975,29 | 97,35 |
| TOTAL Actions et valeurs assimilées | | | 854 449 975,29 | 97,35 |
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | | |
| FRANCE | | | | |
| AVIVA INVESTORS SMALL & MID CAPS EUROPE I 4D | EUR | 622 | 11 921 451,04 | 1,36 |
| AVIVA VALEURS IMMOB. SI. | EUR | 19 625 | 6 626 185,00 | 0,75 |
| TOTAL FRANCE | | | 18 547 636,04 | 2,11 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | | | 18 547 636,04 | 2,11 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 18 547 636,04 | 2,11 |
| Créances | | | 500 018,26 | 0,06 |
| Dettes | | | -343 433,22 | -0,04 |
| Comptes financiers | | | 4 548 955,30 | 0,52 |
| Actif net | | | 877 703 151,67 | 100,00 |

| | | | |
|----------------------|------------|---------------------|-----------------|
| EURO VALEUR M | EUR | 516 973,0431 | 1 697,77 |
|----------------------|------------|---------------------|-----------------|